

Quand on aura lu les deux volumes de « Todd Walpole », on pourra se convaincre que la pratique du gouvernement parlementaire repose en Angleterre sur les traditions et les mœurs. Quoique l'individualisme y soit plus puissant et plus actif que chez nous, il s'incline et s'efface devant les nécessités politiques, c'est la Chambre des Lords, la Chambre des Communes, qui sont des unités et des êtres indivisibles ; l'initiative individuelle s'est volontairement limitée, pour respecter l'exercice régulier du pouvoir exécutif. Et ce n'est pas un respect de convention, c'est un respect réfléchi qui obéit au sens pratique des choses.

S'il est admis que « le gouvernement parlementaire n'est pas un artifice politique moderne, pour substituer la suprématie du Parlement à celle de la Couronne » (Vol. I^{er}, chap. I^{er}) ; si l'on proclame que « considérer les ministres de la Reine comme un simple comité du Parlement, c'est négliger le fait important qu'ils représentent aussi le pouvoir exécutif de la couronne et de la nation » (Vol. II, IV^e partie, chap. I^{er}) ; c'est que, l'expérience l'a démontré, les propositions de lois émanées de l'initiative individuelle des membres du Parlement n'aboutissent pas et que les réformes sérieuses sont conçues par ceux qui ont à la fois les éléments essentiels de l'information préalable, la responsabilité morale et l'action. L'intérêt d'un